

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 45 (1900)
Heft: 3

Artikel: Exercice de marche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337745>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EXERCICE DE MARCHE

Le second exercice de marche organisé par la section genevoise de la société des officiers, a eu lieu dimanche, 28 janvier dernier.

Le jury avait cherché, en fixant le programme et l'itinéraire, à mettre les concurrents en présence de difficultés plus sérieuses que lors du premier exercice, tout en leur laissant plus d'indépendance dans le choix du chemin.

L'ordre donné était d'aller reconnaître les points qui se trouvent sur Allondon entre Fabry et le viaduc de La Plaine : des contrôles étaient établis au moulin de Fabry, aux granges de Malvel et à Russin où une halte de $\frac{3}{4}$ d'heure était imposée. La longueur de ce parcours est d'environ 33 kilomètres.

Entre Fabry et les granges, le terrain est très difficile, il faut traverser un bois taillis épais, coupé dans toute sa largeur par plusieurs ravins profonds, encaissés et souvent transformés en fondrières. Aucun chemin direct ne relie les deux localités, mais le fourré est sillonné de petits sentiers qui, se croisant en tous sens, facilitent la confusion, et son épaisseur masque toute espèce de vue ; aussi est-il impossible de prendre des points d'orientation.

Aucun des concurrents ne connaissait la contrée, et la carte au 250 000^e était seule autorisée ; elle ne donne aucune indication sur les trois routes qui franchissent l'Allondon entre Fabry et le Rhône. Les pluies persistantes des jours précédents avaient complètement détrempé le sol, il était tombé pendant la nuit une couche de neige qui atteignait sur le versant nord du coteau du Mandement, une épaisseur suffisante pour nécessiter l'ouverture des routes au triangle. Enfin, les départs ont eu lieu sous une pluie abondante mêlée de neige et accompagnée de violentes rafales, mais le temps se rétablit au bout de deux heures.

L'organisation générale était la même que précédemment. Diverses circonstances avaient au dernier moment réduit le nombre des concurrents, et 5 officiers seulement, sur 12 ins-

crits, se sont trouvés au rendez-vous fixé au local de la société à 7 h. 30 du matin. Il est impossible, avec un nombre d'éléments aussi restreint, d'établir des moyennes ayant quelque valeur.

Les durées extrêmes du trajet ont été de 4 h. 38 pour le premier et 5 h. 42 pour le dernier arrivé, halte déduite, supposant une allure de 7 kil. 142 à 5 kil. 825 à l'heure, soit 8 m. 24 s. et 10 m. 18 s. par kilomètre. Il y a lieu cependant d'observer que le dernier arrivé avait, dans un moment de découragement, renoncé à la course, et s'est bientôt ressaisi mais n'en a pas moins perdu ainsi un temps suffisant pour abaisser sensiblement sa moyenne. Celle de ses autres camarades se rapproche plus de celle du premier que de la sienne.

La vitesse maximale a été fournie par tous les concurrents dans le premier secteur, entre Genève et Fabry, où elle a varié de 8 km. à 7 km. 792 à l'heure, soit 7 m. 30 à 7 m. 42 pour le kilomètre.

Dans le secteur en terrain difficile (Fabry-Granges), l'allure a diminué chez tous à peu près de moitié. Un ralentissement très sensible s'est également produit dans le dernier secteur (Russin-Genève), où le kilomètre a exigé de 8 m. 48 à 9 m. 54 (6 km. 818 à 6 km. 60 à l'heure).

Il y a loin de ces chiffres aux vitesses maximales de 9 km. 720 à l'heure (6 m. 6 s. par kilom.) obtenues lors du premier exercice, mais si l'on tient compte des circonstances exceptionnellement favorables dans lesquelles il avait eu lieu, la comparaison est tout à l'avantage du second. La moyenne des 13 concurrents n'avait été alors que de 7 km. 891 à l'heure (7 m. 30 s. pour le kilomètre), sur un parcours de 18 à 19 km. seulement.

Aucun des coureurs ne présentait à l'arrivée de signes apparents de fatigue, et les constatations médicales ont démontré que tous étaient en état de continuer la marche pendant encore plusieurs heures. Le rapport présenté par M. le lieutenant-colonel docteur Wartmann signale une diminution de poids extraordinaire de *six* kilos chez un officier de mince corpulence qui ne paraissait nullement éprouvé par cette énorme élimination; chez les autres, la perte n'était que de 1 à 2 kilos. En ce qui concerne la longueur de la taille, les diminutions ont varié de 0 à 2 centimètres. Enfin, la commission médicale

a procédé sur les urines émises avant le départ, au milieu de la course et au retour, à une série d'analyses dont le résultat est d'un intérêt un peu trop exclusivement médical pour que nous puissions en parler.

Quant aux travaux fournis, ils sont de valeur très variable. Le jury a cependant constaté dans tous les croquis une sûreté de main qui dénote chez les auteurs un sang-froid et une tranquillité remarquables après un effort aussi soutenu.

En résumé, l'exercice a été intéressant et les résultats individuels très satisfaisants, les concurrents ont tous montré un entrain, une énergie, une endurance dont ils ont été justement félicités.

En terminant, nous souscrivons entièrement aux observations présentées par le chroniqueur de la *Revue*, dans un article du 15 février. Il est incontestable que c'est du côté purement tactique qu'on doit chercher à développer l'officier, et que dans les exercices du genre de celui dont nous nous occupons, c'est surtout le côté sportif qui domine; mais ne nous a-t-on pas souvent reproché de n'être pas suffisamment entraînés et de négliger en dehors du service les exercices corporels?
